

# RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT : DEUX AIDES DE L'ANAH ADAPTÉES À VOS BESOINS



Rénovation énergétique,  
tout un programme d'aides

• **L'aide Habiter Mieux sérénité**, pouvant aller jusqu'à 12 000 €, permet de financer un bouquet complet de travaux de rénovation donnant lieu à un gain énergétique de 25 %.

• **L'aide Habiter Mieux agilité**, pouvant aller jusqu'à 10 000 €, a été conçue pour des travaux spécifiques et les cas d'urgence.

**Dans les deux cas**, vous pouvez être accompagné(e) par un professionnel pendant toute la durée de votre projet.

Vous êtes propriétaire occupant de votre logement, vous avez besoin de faire des travaux de rénovation énergétique, et vous n'avez pas beaucoup de moyens ? L'Agence nationale de l'habitat (Anah) a sans doute une solution pour vous aider financièrement, grâce à Habiter Mieux sérénité et Habiter Mieux agilité.



© Fotoflhar - stock.adobe.com

## Un grand jardin mais une maison mal isolée ?

Alexandra et Jérémie aimeraient pouvoir améliorer le confort énergétique de leur maison, humide et glaciale en hiver, et aussi voir diminuer leurs dépenses de chauffage qui pèsent lourd dans leur budget familial. Et puis, dans cette maison qu'ils ont achetée « dans son jus » il y a déjà plusieurs années, pas sûr que la chaudière, vétuste, passe un hiver de plus...

Louise vit seule dans une grande maison qu'elle a bien du mal à chauffer ! Bientôt à la retraite, elle aimerait se sentir mieux chez elle car elle prévoit d'y passer davantage de temps...

Seulement voilà, par où commencer ? Et comment faire pour avancer dans ses projets malgré un budget limité ?

Des travaux énergétiques sont nécessaires pour que vous retrouviez du confort thermique.

## Deux solutions :

• **Habiter Mieux sérénité**  
Soit l'aide adaptée s'il est nécessaire de faire plusieurs travaux en même temps.

• **Habiter Mieux agilité**  
Pour le financement d'un seul type de travaux : le changement de chaudière ou de type de chauffage, l'isolation des murs par l'intérieur ou l'extérieur, ou l'isolation des combles aménagés ou aménageables.

## Que faire ?

- **Étape n°1**  
Faire un état des lieux de votre logement, lister les besoins et les travaux les plus efficaces.
- **Étape n°2**  
À partir de cet état des lieux, concevoir un projet de travaux compatible avec votre budget.
- **Étape n°3**  
Contacter les entreprises pour établir les devis correspondants.
- **Étape n°4**  
Faire votre demande d'aide Habiter Mieux sérénité ou Habiter Mieux agilité selon votre projet, pour financer vos travaux.

## Être accompagné !

En plus de l'aide aux travaux, vous bénéficiez d'un accompagnement par un opérateur conseil, du début à la fin de votre projet.

## Quels financements ?

L'aide Habiter Mieux sérénité peut être d'un montant maximal compris entre 8 600 et 12 000 €, selon vos ressources. Quant à Habiter Mieux agilité, son montant maximal varie entre 7 000 et 10 000 €, selon vos ressources également.

## Comment faire ?

Vous pouvez faire vous-mêmes la demande d'aide qui correspond à votre projet de travaux, grâce au service en ligne de l'Anah : [monprojet.anah.gov.fr](http://monprojet.anah.gov.fr).



## BON À SAVOIR !

Les aides Habiter Mieux sérénité et agilité sont cumulables avec le Crédit d'impôt transition énergétique (CITE) et, sous certaines conditions, avec l'Éco-prêt à taux zéro (Éco-PTZ).

## Louise, bénéficiaire de l'aide Habiter Mieux sérénité

« J'ai d'autant moins hésité que les techniciens viennent à domicile et ne nous laissent pas monter seuls le dossier... Sur une facture totale de 17 000 € incluant une nouvelle chaudière, une nouvelle porte, des fenêtres à double vitrage avec des volets roulants et l'isolation d'une partie des combles, j'ai pu bénéficier d'une aide de 10 200 € pour une rénovation complète de mon pavillon. Et j'y ai gagné un confort de vie remarquable ! »

## Alexandra et Jérémie, bénéficiaires de l'aide Habiter Mieux agilité

« Après discussion avec le chauffagiste, nous avons décidé de remplacer notre chaudière. Nous avons fait notre demande d'aide Habiter Mieux agilité directement en ligne sur [monprojet.anah.gov.fr](http://monprojet.anah.gov.fr). Résultat : 1 225 € de subventions, pour une facture globale de 3 500 €, une maison mieux chauffée, et des factures moins lourdes. »

## POUR FAIRE VOTRE DEMANDE D'AIDE HABITER MIEUX

Rendez-vous sur :



[monprojet.anah.gov.fr](http://monprojet.anah.gov.fr)  
Une aide en ligne qui change tout !

FAIRE AVEC

Agence nationale de l'habitat



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



LE GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

Où se renseigner ?

0 808 800 700

Service gratuit + prix d'appel

ou [www.faire.fr](http://www.faire.fr)